



Entrevue entre le collège échevinal de la ville de Luxembourg et ProVelo.lu , vendredi le 23.02.2024

Vendredi 23 février 2024, une délégation de ProVelo.lu a rencontré la Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer et les membres du collège échevinal, Patrick Goldschmidt, Laurent Mosar, Maurice Bauer et Corinne Cahen, ainsi que les responsables du service de la circulation de la ville. Nous tenons à résumer les sujets abordés lors de cette réunion :

Tout d'abord, nous avons réitéré auprès des responsables notre demande concernant l'organisation d'une fête du vélo le 8 juin sur la place de la Constitution. Cependant, une autorisation définitive ne nous a pas encore été accordée, la demande devant encore être traitée par les services de la commune.

Concernant le plan de mobilité, dont la publication des résultats a été reportée à plusieurs reprises, Monsieur Goldschmidt nous a informés qu'il sera présenté au public avant Pâques, et nous a assurés que le vélo y figurerait comme une solution aux défis de mobilité au sein de la ville. Nous restons attentifs à la publication et au contenu du plan lui-même.

La construction de la piste cyclable à Kockelscheuer le long du CR186 a suscité beaucoup d'attention dans les médias. Nous nous réjouissons de la confirmation par la Ville de Luxembourg qu'un accord a été trouvé avec le Ministère de l'Environnement. À l'heure actuelle, l'autorisation pour la construction a été officiellement confirmée par le ministère.

Des opinions divergentes ont été exprimées concernant la planification d'un parking souterrain pour vélos dans le cadre du réaménagement de la place de la Gare. Malgré le soutien de cette idée par la CFL, les responsables de la Ville de Luxembourg restent critiques à l'égard du projet. ProVelo a souligné la nécessité d'un tel parking pour que la gare centrale puisse fonctionner comme un pôle d'échange multimodal efficace et fait appel à la Ville de Luxembourg pour intégrer cette construction dans sa vision future de la place, en soulignant que le parking de vélos n'est pas en conflit avec l'aménagement d'une place vivante et verdoyante.

Quant à nos propos concernant la situation améliorée, mais à nos yeux toujours pas suffisante, de la mobilité douce dans l'avenue Pasteur, la Ville de Luxembourg nous a informé qu'elle ne prévoit pas pour l'instant des modifications supplémentaires, notamment au niveau des passages des bus scolaires.

Nous avons également discuté du système de location Vél'oh - notre délégation a fait part des nombreux problèmes rencontrés par les utilisateurs, notamment en ce qui concerne l'état des vélos et le système de verrouillage. La Ville de Luxembourg a reconnu être au courant de ces problèmes et les avoir signalés fréquemment au distributeur du système. De plus, elle a présenté les chiffres d'utilisation actuels : la ville et ses environs comptent actuellement 100 stations avec 1400 vélos, et le nombre d'abonnés s'élève à 26.000 - un bon signe pour l'utilisation quotidienne du vélo.

Concernant le boulevard Prince Henri, une piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur de 3,5 mètres est en cours de planification. La Ville de Luxembourg nous a présenté les plans concernant une passerelle pour cyclistes au niveau de l'entrée et sortie du parking souterrain.

La rue du Fossé figurait une fois de plus à l'ordre du jour - la Ville de Luxembourg nous a informé sur les nouvelles mesures prévues : dans une première phase, la rue sera mise au même niveau sur toute sa longueur, puis des bornes seront installées pour empêcher le passage du trafic de transit. La rue du Fossé sera déclarée zone piétonne avec autorisation pour le trafic cyclable.

Concernant l'avenue Marie-Thérèse, la Ville de Luxembourg envisage à nouveau l'installation temporaire d'une infrastructure "Pop-Up" pendant quelques semaines, suivie d'une analyse de ses éventuelles répercussions sur la circulation de l'avenue de la Liberté et du boulevard Roosevelt - en cas de perturbations importantes, l'infrastructure sera retirée. Nous avons souligné la nécessité d'une analyse des effets d'une telle infrastructure à longue durée et de la primordialité dont relève cette connexion pour les cyclistes.

Enfin, les responsables de la ville ont annoncé que les travaux de construction du pont cycliste/piétonnier entre Kirchberg et Cents débuteront à l'automne de cette année. Toutes les autorisations sont validées et, jusqu'à présent, aucun recours n'a été déposé contre le projet.

ProVelo continuera à jouer son rôle d'observateur et de collaborateur dans les dossiers en question, et restera à la disposition de la ville pour fournir des conseils ou, si nécessaire, un regard critique.